



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans le cadre du suivi de l'évolution de la situation sanitaire du pays et de son impact sur les citoyens et par conséquent sur l'économie nationale, une réunion de crise a été organisée par le Bureau Exécutif National élargi impliquant les bureaux régionaux de la CONECT dans l'après-midi du 22.03.2020.

A l'issue de cette réunion virtuelle, la CONECT porte à la connaissance de ses adhérents et de l'opinion publique ce qui suit:

- La CONECT, salue les mesures socio-économiques annoncées par le Gouvernement pour faire face à cette crise sans précédent.

- La CONECT appelle à plus de fermeté dans l'application de la mesure de confinement à travers les forces de l'ordre pour s'assurer du respect total de cette disposition dont l'importance est vitale.

- La CONECT appelle l'Etat à payer l'ensemble de ses dettes dans les 15 jours dont notamment les dettes des entreprises et des professionnels ayant réalisées des prestations pour l'Etat, le remboursement des crédits d'impôts de TVA la libération des cautions douanières et le traitement des sociétés au réel par la suite, et ne pas oublier dans ce contexte le paiement des sociétés publiques qui peuvent utiliser ses montants pour payer leurs dettes envers les caisses, les hôpitaux.....,

- De plus il est nécessaire d'effectuer une baisse plus importante du taux directeur de la BCT et par conséquent du taux du marché monétaire qui reste élevé pour cette conjoncture difficile.

- La CONECT sollicite la BCT pour lancer une ligne de crédit spécifique dédiée au financement du matériel médical, médicaments et moyens de dépistage pour la lutte et la prévention contre le coronavirus.

- Les institutions financières sont appelées à accorder davantage de facilités au niveau des crédits de gestion pour permettre aux opérateurs économiques de faire face aux engagements sociaux et commerciaux en cette période cruciale .

- Par ailleurs il est impératif, dans l'objectif d'épargner nos PME des risques évidents de difficultés voire de disparition, de mettre en place des procédures administratives flexibles et rapides pour le chômage pour des raisons économiques, et d'un dispositif de répartition du coût en découlant, entre l'employeur, l'Etat et l'employé.

- La CONECT demande que le report des charges fiscales et sociales soit applicable immédiatement et concerne l'échéance fiscale du 28 mars 2020 ainsi que la déclaration



sociale auprès de la CNSS du 1er trimestre 2020 et ce pour les très petites, les petites et moyennes entreprises qui sont fortement touchées par la crise actuelle et qui seront dans l'incapacité d'honorer leurs échéances dans l'immédiat.

- Il est nécessaire de revoir à la baisse les frais portuaires pour les marchandises en souffrance aux ports compte tenu des perturbations au niveau des enlèvements.

- La CONECT recommande de reconstituer le stock stratégique en produits agro-alimentaires et agricoles de base compte tenu des perturbations actuelles notamment pour les plantations, les semences les engrais les insecticides et autres...et ce en étroite collaboration avec les professionnels des secteurs agroalimentaire et agriculture afin d'éviter tout risque de rupture de stock de produits alimentaires de base dans les mois à venir.

Par ailleurs,

- La CONECT s'engage à l'application stricte de l'arrêt de toutes les activités professionnelles non vitales de ses adhérents à travers ses bureaux régionaux afin de préserver la santé du citoyen.

- La CONECT déplore le retard accusé dans la digitalisation de l'administration malgré ses demandes incessantes depuis des années et insiste sur la nécessité d'accélérer cette mesure afin de permettre le télétravail, éviter les déplacements physiques des citoyens et de supprimer l'obligation des signatures légalisées. Il est important dans ce cadre de demander aux opérateurs télécom et fournisseurs de services internet d'augmenter les capacités réseaux et les débits mis à la disposition des citoyens.

- La CONECT souligne l'importance de la mise en œuvre du PPP notamment dans le secteur de la santé. La CONECT n'a cessé de promouvoir ces mécanismes qui n'ont pas été développés en Tunisie pour manque de volonté politique.

La CONECT informe ses élus que la réunion de son bureau exécutif reste ouverte pour le suivi de l'évolution de la situation sanitaire et économique du pays.

De plus une cellule de crise CONECT joignable 7 jours/ 7 sur l'adresse mail covid19@conect.org.tn, et mise à la disposition des adhérents pour l'information et l'assistance nécessaires dans cette phase critique de l'histoire de notre pays.

Le Bureau Exécutif National de la CONECT.



